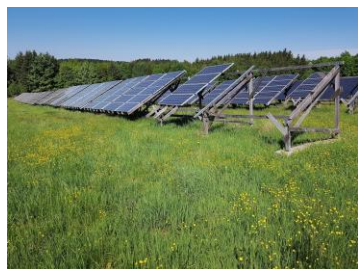


AGRIVOLTAISME MODE D'EMPLOI : L'ESSENTIEL POUR CONSTRUIRE UN PROJET VERTUEUX



Les exploitations sont régulièrement démarchées par des sociétés privées pour mettre en place des projets souvent coûteux.

Avant de s'engager dans une telle démarche, l'ambition de cette formation est de faire un point sur l'ensemble des aspects à prendre en compte dans la construction d'un projet agrivoltaïque vertueux, pour en déterminer les atouts et les faiblesses et pour mettre toutes les chances de réussite de son côté.

OBJECTIF DE FORMATION

APPRÉHENDER LES ÉLÉMENTS DE CADRAGE D'UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE

COMPRENDRE LES EFFETS DE L'INFRASTRUCTURE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES CULTURES

IDENTIFIER LES RISQUES JURIDIQUES DE L'AGRIVOLTAÏSME

COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE ET LES CONTRAINTES D'UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE

DATES ET HORAIRES

Jeudi 08 octobre 2026 de 9H à 17H

Jeudi 22 octobre 2026 de 9H à 17H

SOIT 14 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Les agriculteurs intéressés par l'agrivoltaïsme et ses possibilités.

Prérequis

Aucun

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Seront abordés : les acteurs d'un projet agrivoltaïque, l'impact sur le foncier et le paysage. Le lien avec le permis de construire et le rôle de CDPENAF. Comment monter un dossier, l'argumentation et la présentation de celui-ci.

Diffusion d'un diaporama support de l'intervention et distribution d'un support pédagogique l'outil FNMPP (Fonds National de Modernisation, Performance et de Prérégulation) « critères d'analyse des projets » et « notice projet ».

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et visite de site.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Philippe MONDELET, conseiller en machinisme et énergie de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Emeline BONTEMPS

Inscription jusqu'au **28 septembre 2026**, via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par le fond de formation VIVEA

Pour les non-contributeurs

364 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38